L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN 11 DECEMBRE 1849

Imprimée et publiée par [illegible]
No [illegible] rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 11 DECEMBRE.

[illegible] —Le Congrès s'est réuni il y a plusieurs [illegible] organisation des Chambres [illegible] difficile. Le [illegible] de droit, se constitue [illegible], mais la Chambre basse [illegible] et cela se conçoit. La [illegible] speaker est une grande affaire; [illegible] chaque fraction, chaque nuance [illegible] représentée au fauteuil; tous luttent et [illegible] après les épreuves [illegible] en est arrivé. Il en [illegible]. Les [illegible] sont presque en nombre [illegible] et les *free soilers* qui [illegible] sur la réserve. [illegible] pas cependant durer, [illegible] finissent par s'entendre. Un compromis nous paraît indispensable. Nous savions déjà que M. Winthrop et M. [illegible] des whigs et des [illegible] de la Chambre des Représentants [illegible] de *speaker*. Le *National Intelligencer* [illegible] désignés le 3 [illegible] M. Winthrop et M. [illegible] speaker.

[illegible] la 2e Cour de District [illegible] La 1re Municipalité [illegible] la Compagnie du gaz [illegible] Royal St Jean [illegible] La Municipalité avait adressé à la [illegible] MM. [illegible] Preaux, Morse, une demande [illegible] La [illegible] Municipalité est [illegible].

[illegible] NEW-YORK [illegible]

[illegible] WASHINGTON—Henry Clay [illegible] Washington [illegible]. La [illegible]. Trois *cheers* ont été [illegible] par les citoyens [illegible] accompagné [illegible].

[illegible] au théâtre [illegible] représentation de la *Favorite* [illegible] habitués.

[illegible] NOUVEAU-MONDE.—Nous avons [illegible] Revue [illegible] Nouveau Monde [illegible] Reggio [illegible].

NOUVELLES TRANSATLANTIQUES.

ARRIVÉE DE L'EUROPA.

Nouvelles d'Europe de sept jours plus récentes.

[illegible] 29 novembre.

[illegible] Les Marchés.

[illegible]

[illegible] Canal [illegible].

Dernière dépêche.

[illegible] 29 novembre.

[illegible] NOUVELLES DU STEAMER.

Marchés.

[illegible]

France.

[illegible]

Différend Turco-Russe.

[illegible]

Congrès.

[illegible] M. Winthrop [illegible] M. Potter [illegible]. Le résultat [illegible].

[illegible] COUR SUPRÊME DES ETATS-UNIS—La Cour Suprême des Etats-Unis [illegible] s'organiser ces [illegible] de la session judiciaire. Aux dernières dates il n'y avait encore à [illegible] juges formant le tribunal, [illegible] M. Catron et M. Woodbury.

[illegible] Boston [illegible] le docteur Webster [illegible] Parkman [illegible] docteur Webster [illegible] quatre hommes [illegible] en prison.

[illegible] *free-soilers* de Boston ont désigné M. [illegible] Sumner comme leur candidat [illegible].

[illegible] la neige le 3 courant [illegible] pour la première fois cette [illegible].

[illegible] AUTRICHE.—On sait que le colonel Webb, éditeur du *Courier and Enquirer* de New-York, a été nommé ambassadeur à Vienne. Le [illegible] cet [illegible] de ce [illegible] pour Liverpool [illegible] à son [illegible].

[illegible] BUENOS-AYRES—Des nouvelles de Buenos-Ayres, qu'au 5 octobre viennent d'être reçues au Nord. Une activité extraordinaire règne dans ce port depuis que le blocus a été levé. [illegible] de navires est mouillée dans [illegible]. Les pluies se sont déclarées après une longue sécheresse, mais le manque d'eau continue à se faire sentir dans le Sud et les bestiaux périssent en grand nombre.

Le navire américain *Louis Philippe*, parti de Baltimore pour la Californie, a été rencontré le 14 septembre à la hauteur du cap Frio par la barque *Alpha*.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nos journaux français, apportés par le *Canada*, nous ont été transmis hier par la poste. Les dates de Paris sont du 15 novembre; celles de Londres du 16, et de Liverpool du 17 du même mois.

Il n'y a guère qu'un événement grave qui se soit accompli en France dans la semaine dont les feuilles parisiennes nous rapportent l'histoire. Le jury et la haute Cour de Versailles ont rendu leur verdict sans que les accusés se soient fait entendre: vingt des prévenus, parmi lesquels est le colonel Guinard, ont été condamnés à la peine de la déportation.

Le Président de la République a amnistié sept cents insurgés de juin 1848 détenus à Belle-Isle. Le ministre de l'intérieur en a donné avis à l'assemblée.

Un plan financier a été exposé devant l'assemblée législative par le nouveau ministère. Cette communication, dit la *Presse*, avait excité sur tous les bancs de la représentation nationale une vive émotion. On allait enfin connaître le sens exact du Message et apprécier la politique personnelle par les solutions pratiques émanées de son initiative! L'épreuve était grave et solennelle. C'était peut-être une de ces heures décisives qui marquent dans l'histoire les grandeurs ou les faiblesses d'un gouvernement, sa popularité durable ou son impuissance fatale.

Le même journal ajoute:

Hélas! combien d'hommes, avant de franchir le seuil du ministère, avaient l'oreille ouverte à toutes les vérités, à toutes les idées utiles [illegible] tous les bruits menaçants de l'avenir, [illegible] dans leur hôtel, entourés de [illegible] leur vanité! Ils sont ministres, ils ont [illegible] rouge, tout est sauvé!

C'est ainsi que, bercés dans l'optimisme, les [illegible] tous les régimes, ceux de la République comme ceux de la Monarchie, insensiblement dans l'inaction ces jours de paix que Dieu nous donne, au lieu de les employer utilement. C'est ainsi qu'ils livrent la société sans défense à tous les assauts, à tous les périls, au lieu d'élever autour d'elle un rempart d'améliorations et de progrès, le seul qui puisse la protéger contre le flot qui monte sans cesse.

Après s'être incliné devant l'organisation financière de la France comme devant l'arche sainte, à laquelle il n'était pas permis de toucher sans sacrilège, M. Fould n'avait plus qu'à proclamer le *statu quo*. Tout est excellent; donc il n'y a rien à changer. Cependant comme les chiffres apparaissent toujours à travers toutes les illusions de l'optimisme, il a bien fallu reconnaître ce fait peu rassurant, à savoir que l'ensemble des découverts pour le budget de 1849 s'élevait à la somme énorme de 531,463,776 francs!

Pour parer à cette situation, que propose M. Fould? Nous allons le dire en quelques lignes:

Il rétablit l'impôt sur les boissons aboli par l'Assemblée constituante;

Il retire le projet de loi de l'impôt sur le revenu proposé par M. Passy;

Il promet diverses réductions sur les ministères de la guerre, de la marine et de l'intérieur;

Il recourt à la loi de l'an VII sur l'enregistrement [illegible] modifications qui, avec l'état actuel [illegible] une augmentation de recette de 21 millions;

Il revient sur la réforme postale en ce qui touche [illegible] lettres non affranchies, et accroît ainsi de 7,000,000 fr. le produit de cette branche de revenu.

C'est en combinant ces augmentations avec les [illegible] millions d'excédant annoncés par M. Passy, que M. Fould espère équilibrer l'exercice de 1850, malgré le retrait de l'impôt sur les [illegible].

[illegible] M. Fould a annoncé cette résolution, [illegible] qui ont éclaté à propos d'une question [illegible] pressentir a continuel [illegible] l'avenir.

M. Rives, le nouveau ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, a été reçu le 8 novembre par le Président de la République. Il a été très bien [illegible]; mais M. Bonaparte, dit un journal, [illegible] observer qu'à cause du différend survenu entre les deux gouvernements (affaire Poussin) [illegible] privé de l'honneur de le [illegible] ambassadeur monarchique. M. [illegible] à M. Rives que ses lettres de créance ne [illegible] qu'à marquer l'incident [illegible] vide.

En présentant ses lettres de créance, M. Rives a adressé l'allocution suivante au président de la République:

"M. [illegible], j'aurais une idée bien [illegible] la nation, [illegible] le peuple et [illegible] les autorités constituées de la République française.

"Il n'y a pas, j'ose le dire, au monde deux autres nations qui trouvent, ainsi dans leurs intérêts [illegible] dans les sympathies et les [illegible] plus de puissants motifs de maintenir entre elles un bon accord et de [illegible] relations. Sous l'influence de ce [illegible] Etats-Unis font incessamment des [illegible] pour le bonheur de la France et [illegible] sur les bases [illegible] dans une récente et solennelle occasion, vous avez si justement appelé le caractère distinctif d'un peuple libre.

"Si, dans le cours de la mission dont je suis chargé, je puis, à un degré quelconque, renforcer les liens naturels d'amitié et de sympathie entre la France et les Etats-Unis, j'aurai rempli mon devoir de la manière qui répondra le mieux aux désirs et aux intentions de mon gouvernement, aussi bien qu'à mes vœux les plus chers."

Voici au sujet de la réception de M. Rives ce que nous lisons dans le *Moniteur*, à sa partie officielle:

"Le président de la République a reçu [illegible] en audience particulière, le ministre des Etats-Unis avec lequel les rapports avaient [illegible] à la suite du différend survenu [illegible] M. Poussin et le ministre des affaires étrangères du cabinet de Washington. Le président de la République a déclaré au ministre des Etats-Unis, malgré des torts dont il était juste de convenir de part et d'autre, il fallait volontiers le premier pas pour rétablir la bonne harmonie entre les deux grands pays, qu'une susceptibilité naturelle peut-être, vis-à-vis d'une monarchie, ne lui paraissait pas avoir de motif sérieux vis-à-vis d'une république amie.

"Il a ajouté que, tout jaloux qu'il devait être de l'honneur de la France, il avait une trop haute opinion des lumières et du caractère du général Taylor, pour ne pas [illegible] un moment à concevoir de la peine qu'il éprouverait de voir des sentiments d'amitié si intimes et si anciens s'altérer au sujet d'un malentendu sans importance.

"L'ambassadeur des Etats-Unis a accueilli cette déclaration franche et loyale avec une entière cordialité."

THÉATRE D'ORLÉANS.

La semaine qui vient de s'écouler a vu naître au soleil de la rampe deux vaudevilles nouveaux dont l'un, nous n'en doutons pas, jouira d'une longue vie. L'autre n'a été sauvé d'un naufrage probable que par Ménéhant; cet aimable tient, nous le désirons pour la pièce, à Mme Richer et à M. Mathieu qui ne savaient pas leurs rôles. Ce n'est pas assez d'être jolie, ce n'est pas assez d'être excellent artiste quand on veut, il faut ne pas manquer de mémoire. Laissons donc en paix ce pauvre *Jacques, le dernier soldat du guet* et parlons du *Code des Femmes*.

Cette pièce est fort originale d'idée. Une jeune femme croit découvrir, le soir même de son mariage, que son époux de deux heures a une intrigue avec une femme mariée, et de plus elle a trouvé des lettres qui corroborent ses soupçons et en font presque une certitude. De là colère et ferme résolution d'une demande en séparation, que la jeune mariée, femme de tête s'il en fut, exécute de force, en se barricadant dans son boudoir. Le mari arrive un avocat, un Démosthène de police correctionnelle, qui vit des....séparations circonstanciées et surtout les conversations criminelles. Il explique à la jeune femme ce qu'il lui faut, et de ses explications résulte l'obligation de se faire donner.... un soufflet devant témoins! Le mari s'impose à tout le monde, expose, découvrant le motif de cette taquinerie [illegible] par sa revanche et reçoit....un bel et bon soufflet! Les témoins apostés sortent pour aller verbaliser, car ils ont entendu, s'ils n'ont pas vu. Alors commence une explication, le mari dit à sa femme qu'il eut mieux valu lui tout avouer, l'accuser, par exemple, d'avoir une maîtresse—*Mais la loi t'y autorise!* s'écrie étourdiment la jeune femme. Bref, les deux époux se réconcilient; les lettres appartiennent au frère du mari; elles sont de la femme de l'avocat, qui rentre au même instant avec son procès-verbal et qui, en échange d'une procédure annulée par les mariés de la veille, est chargé de reporter la correspondance à son auteur, *attendu*, dit Paul, *que l'on peut lui faire tout porter*. Il est vrai que la cassette est fermée et qu'on ne lui en donne pas la clef.

Ce vaudeville a été fort bien joué. Nous reprochons seulement à Mlle Maria le tort d'y avoir apporté cette finesse et ces mille nuances qui appartiennent à la comédie de genre au lieu de cette rondeur d'allures qui est le propre du vaudeville: dans ces dernières pièces, on doit *brûler les planches*, sinon on dénature l'ensemble et rien n'est plus choquant que la distinction de la jeune mariée avec le *laisser-aller* un peu trivial des autres personnages. La vie intime n'est pas la vie de salon.

Il est du reste impossible d'être plus charmante que Maria dans son désir d'être souffletée, et l'on comprend que Paul ne puisse d'abord s'y décider. Montassier a joué comme lorsqu'il s'oublie, c'est à dire sans prétention, sans manière et nous l'en félicitons: nous le prions seulement d'oublier qu'il a représenté Napoléon et de ne plus employer des gestes hors de propos dans tout autre personnage, tel que la position des mains derrière la taille.

M. Sage a joué avec entrain et intelligence le bon comique le rôle de l'avocat en séparation. C'est sans contredit une de ses meilleures créations. Les autres rôles sont trop peu importants pour que nous en parlions.

Mais, nous dira-t-on, pourquoi ne parlez-vous pas de la représentation de samedi? Hélas! nous l'avouerons, nous n'assistions pas au triomphe de Duluc et consorts; nous étions bien [illegible] en vérité. Nous avions été nous embarquer à l'Armory Hall et nous avons deux heures durant vogué dans le pays des trois Rivières, Ohio, Mississipi, Missouri. Le panorama de Pomarède se déroulait sous nos yeux et nous ne savions lequel admirer le plus, de la manière fidèle dont la nature était reproduite, ou de la hardiesse de cette gigantesque peinture qui doit avoir près de 1000 pieds de long! Vous raconterai-je les canots se mouvant sur les eaux, les steamboats glissant sur les flots en laissant derrière eux de petits nuages de vapeur et de fumée, les radeaux descendant le fleuve devant la toile et animant de leur vie *mécanique* ce premier plan? Non, mais à ceux qui dédaigneront nous en croire sur parole, nous dirons allez voir les subites transitions du jour et de la nuit. Là c'est un conseil de sauvages, qui tout à coup représente une fuite devant une prairie en feu. Ici c'est St-Louis brûlant dans la nuit et disparaissant pour nous représenter la ville ruinée après l'incendie. Rien ne manque à ce panorama, pas même les légendes que vous raconte le démonstrateur des paysages qui glissent devant vos yeux.

JACQUES DE R....

Chronique Locale.

2ME COUR DE DISTRICT.—Une intéressante affaire d'habeas corpus a été plaidée vendredi dernier devant cette cour. Voici les faits. La demanderesse Marianne Dumas, native de Metz en France, avait été confiée par ses parents à un ami de la famille qui devait la conduire à la Nouvelle-Orléans. Au lieu de la protéger et de la défendre, son tuteur l'abusa, à mal et peu de temps après son arrivée à la Nouvelle-Orléans, la jeune fille mit au monde un enfant qui fut nommé Paul. Sa [illegible] l'engagea à faire déposer le nouveau-né à la porte de l'asile catholique des orphelins; la mère y consentit en apprenant qu'on lui rendrait son enfant lorsqu'elle le redemanderait. Deux ans plus tard, Marianne s'adressa aux directeurs de l'asile et apprit que Paul avait été confié aux soins de M. et de Mme Vinton. Elle réclama son enfant auprès de ces derniers qui refusèrent de la restituer, et Marianne eut alors recours au moyen légal connu sous le nom d'habeas corpus. Les défendeurs répondirent que l'asile leur avait livré un enfant trouvé. La Cour a décidé que Paul serait remis à sa mère en observant que si cette dernière est en bonne santé, et elle eût pu rester à sa sollicitation du sieur son enfant, elle n'eût jamais consenti à se séparer de son enfant. Le tribunal a maintenu en outre que Paul n'était pas un enfant trouvé puisqu'il avait été déposé dans un hospice. Cette décision a été déposée dans un hospice. Cette décision a été hautement approuvée par les membres du barreau. La demanderesse avait pour avocat M. Preaux et les défendeurs M. C. Roselius.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—La session de décembre a commencé hier, et parmi les affaires dont cette Cour aura à s'occuper se trouve au premier rang l'instruction du fameux enlèvement de J. Francisco Rey. Après s'être organisée, la Cour a ajourné les procédures à demain.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Juge McHenry.—Son Honneur a assermenté hier comme députés shériff MM. J. L. Fabre, N. Tréjanier, Sam. Powers et Frédéric Lucas.

La seule affaire grave dont la Cour a eu ensuite à s'occuper a été celle de Geo. Clark, accusé de s'être introduit dans une maison avec intention de voler. Le jury a trouvé l'accusé coupable, mais il l'a recommandé à la clémence de la Cour.

COUR SUPRÊME.—Le grand juge Eustis a assermenté hier le général Lewis, shériff élu pour les deux prochaines années.

—Un nommé Mahon, accusé d'avoir frappé dimanche soir, McGreavy de trois coups de poignard, à l'encoignure des rues Dauphine et Ursulines, a été arrêté hier dans la Première Municipalité. Le docteur Landreaux, qui a visité le blessé, a déclaré que les blessures n'étaient point très graves.

—Un mandat d'amener a été lancé hier contre Mme Schlegel accusée par John Gene de lui avoir volé une montre en or et une chaîne. Le plaignant [illegible] la personne qu'il accuse était en pension chez lui.

—Jose Maria accusé d'avoir volé une tente sur la Levée, a été envoyé hier par le recorder Genois devant la Première Cour de District.

Des voleurs se sont introduits samedi dans la [illegible] chez M. F. Rader, cordonnier, rue de l'Hôpital, et ont enlevé une certaine quantité de chaussures évaluées à $75. Un mandat d'amener a été lancé contre deux ouvriers de cet établissement, soupçonnés d'avoir commis ce vol.

Un voleur s'est introduit pendant la nuit de samedi à bord du navire MAID OF ORLEANS, et s'est emparé d'une montre et d'un habit appartenant à un homme de l'équipage. Un nommé Edward [illegible] a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir commis ce vol, les objets ayant été trouvés en sa possession, il a été envoyé devant la Première Cour de District par le recorder Genois.

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.—McCormick, watchman de cette municipalité, a été assailli et battu pendant la nuit de dimanche par quatre individus.

FRANCE ET MAROC.

Nous trouvons dans le *Nouvelliste* de Marseille une lettre de Gibraltar du 29 octobre relative aux affaires du Maroc. Cette lettre donne des détails circonstanciés sur l'incident qui a ajouté de nouvelles complications aux démêlés de la France avec le gouvernement marocain.

Voici cette lettre:

"....M. Beaumier, chancelier de France à Mogador, se trouvait à Tanger, en congé, prit passage sur le *Dauphin*, qui, avec la *Pomone*, avait mission de recueillir nos nationaux. Le but de M. Beaumier était de veiller à ce que l'évacuation eût lieu sans trop de difficultés. Le *Dauphin* se dirigea sur Mogador pour prendre M. Vallat, notre consul et sa famille, ainsi que les résidents français.

"A son arrivée, M. Vallat se rendit à la marine et voulut monter à bord pour prendre connaissance des instructions de son gouvernement. Mais le pacha-gouverneur lui fit observer qu'il n'était pas d'usage que le chef du consulat se rendît sur le navire, et que l'entremise d'un agent secondaire suffisait pour cela.

"Voyant le pacha décidé à appuyer par force ses observations, M. Vallat se résigna, pour ne pas donner prétexte à une manifestation qui eût compromis son caractère, tandis que la dignité consulaire était encore un peu couverte par les formes dont le gouverneur entourait son refus.

"Ayant enfin connaissance des instructions qui lui étaient adressées, M. Vallat voulut sérieusement s'embarquer; mais il en fut empêché, quoiqu'il eût déclaré au pacha qu'il en avait reçu de son gouvernement l'ordre formel. Le gouverneur objectait que M. Vallat étant venu résider à Mogador avec l'autorisation de l'empereur, il ne pouvait quitter cette ville que sur l'ordre de l'empereur.

"La violence prenait dès-lors un caractère inique, et la violation du droit des gens par toute cette marocaine était manifeste. Ce n'était là cependant que le prélude des indignes outrages qui attendaient notre consul.

"Contraint de céder à la force, M. Vallat donna sa parole d'honneur qu'il renonçait à s'embarquer; ce ne fut pas sans difficulté, cependant, qu'il obtint l'autorisation d'embarquer sa famille.

"Le commandant du *Dauphin* prit sous son bras Mme Vallat, qu'accompagnait également M. Morel, chancelier de Tanger, qui avait à grand peine obtenu son embarquement M. Vallat suivant. Au lieu de l'embarquement, où se trouvait le canot du *Dauphin*, stationnaient 300 soldats maures, le pacha en tête. Notre consul, voulant se rapprocher de sa famille pour lui faire ses adieux, se voit saisi par un soldat qui le repousse brutalement.

"L'embarquement est suspendu; M. Morel court auprès du pacha pour protester contre l'insulte faite à M. Vallat et demander la punition du soldat. Pouvant se croire délié de son engagement après avoir subi de pareils sévices et en présence de la conduite plus que suspecte du pacha, notre consul voulut alors s'embarquer, et passa dans le canot.

"Mais les Marocains épiaient ses mouvements et aussitôt quarante soldats se jettent sur lui; pendant longtemps les matelots de l'embarcation luttèrent pour le retenir; les forces étaient inégales. M. Vallat est entraîné, horriblement meurtri et contusionné, puis transporté au consulat, où cinquante d'entre eux sont préposés à sa garde et l'empêchent de sortir.

"Le *Dauphin*, impuissant à protéger plus efficacement notre représentant, leva l'ancre et se mit en route avec Mme Vallat et M. Morel, dont la conduite, dans ces circonstances, a été extrêmement digne. M. Beaumier a montré, de son côté, une énergie peu commune.

"Dès l'arrivée de ce vapeur à Tanger, la *Pomone*, qui s'y trouvait mouillée, reçut immédiatement l'ordre de se rendre à Mogador pour réclamer notre consul, et l'enlever par la force, si besoin était. La *Pomone* porte 44 canons et 600 hommes d'équipage; le *Dauphin* n'a que 100 hommes et deux pièces de canon.

"Un fait singulier est à citer: toutes les fois que le gouvernement marocain se crée des embarras avec une puissance étrangère, les tribus de l'intérieur ne manquent jamais de profiter de l'occasion pour se soulever.

"C'est ce qui arriva pendant l'expédition du prince de Joinville, et qui se renouvelle aujourd'hui avant que les hostilités soient même déclarées. Pendant que les scènes que je vous raconte plus haut se passaient à Mogador, les Kabyles assiégeaient cette ville et empêchaient les vivres d'y entrer.

"M. de Chasteau est arrivé à Gibraltar, il retourne demain à Tanger pour être à portée des événements."

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans la *Patrie*:

"S'il faut en croire des informations que nous avons lieu de tenir pour exactes, le différend de la France avec le Maroc serait aujourd'hui complètement terminé. Le gouvernement du Maroc aurait consenti, en effet, à donner à la France toutes les satisfactions qu'elle demandait."

—Le choléra règne toujours à Brest avec une certaine intensité.

A Toulon le fléau a à peu près disparu. Il avait frappé 751 victimes du 15 septembre au 31 octobre.

En Algérie on estime à 1,800 le nombre des décès dans l'armée.

Le choléra a complètement disparu en Hollande. Il est encore dans sa période ascendante en Lombardie.

—On lit dans le *Toulonnais*, à la date du 5:

"Il paraît que l'escadre de la Méditerranée a été aperçue à la hauteur de l'île de Malte, se dirigeant vers le Levant. Le gouvernement, en l'absence de ces forces navales, va se trouver dans l'impossibilité d'agir contre le Maroc.

"Au surplus, les côtes du Maroc sont très dangereuses pendant la mauvaise saison, et tout porte à croire que l'on sera obligé de temporiser jusqu'au mois d'avril, ce qui ne peut manquer de produire un mauvais effet."

—On écrit de Malte, le 9 novembre, au *Morning Herald*:

"La malle française du Levant, arrivée hier sur notre rade, a vu l'escadre anglaise à Scio. On n'avait pas de nouvelle de l'escadre française qui a quitté Malte pour rejoindre l'escadre anglaise."

—On lit dans l'*Evénement*:

"L'Autriche, la Prusse et la Russie viennent d'adresser à la France une demande de coopération à l'effet d'imposer à la Suisse l'expulsion les réfugiés politiques qui s'y trouvent.

"Cette demande est extrêmement grave.

"Que va faire la France! Aura-t-elle deux politiques opposées: l'une en Turquie, l'autre en Suisse!

—On lit dans le *Toulonnais*:—"La frégate à vapeur le *Sané* et le bâtiment à vapeur la *Salamandre* qui ont gagné le large ces jours derniers, font route, assure-t-on, pour les côtes du Maroc. La frégate à vapeur, le *Cacique* et le vapeur aviso en fer le *Narval* ont été expédiés sur les côtes d'Italie.

"Les mouvements ont été très actifs ces jours derniers sur notre rade. Des vapeurs ont porté sur divers points du littoral Méditerranéen les instructions du nouveau ministère.

"Les derniers bâtiments arrivés de Civita-Vecchia ont apporté une quantité considérable de projectiles, que les prolonges de l'artillerie vont prendre dans l'arsenal maritime, où ils ont été débarqués.

"Cela fait supposer que le gouvernement de la République espère pouvoir sous peu rappeler notre armée d'Italie, qui est elle-même impatiente de rentrer en France.

"La corvette à vapeur le *Véloce* est arrivée de Civita-Vecchia, qu'elle a quitté le 6 novembre, avec des dépêches pressées pour le gouvernement.

"On assure que le général de division Rostolan prie instamment le ministère de hâter le départ de l'officier-général qui doit aller le remplacer à la tête de l'armée expéditionnaire d'Italie.

"On parlait encore à Civita-Vecchia de la prochaine rentrée du pape.

"Le petit corps espagnol stationné dans les Etats romains est dans le dénûment le plus complet, il manque absolument de tout. Dernièrement, un bataillon français, de passage dans une des localités occupées par les Espagnols, eut compassion de ces malheureux et leur a distribué une partie de ses provisions de bouche."

—On lit dans la *Patrie*:

"M. Drouin de l'Huys, ambassadeur de France à Londres, vient d'arriver à Paris. On assurait à l'Assemblée que l'honorable représentant de Seine-et-Marne était appelé par M. le président de la République au ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. de Rayneval, non acceptant."

—On lit dans le *Courrier du Havre*:

"L'empereur Faustin Ier vient de faire partir un des principaux membres du sénat d'Haïti, en qualité d'envoyé extraordinaire de l'empereur d'Haïti auprès du Saint Siège. Il est, à ce qu'il paraît, chargé de réclamer de la part du Saint-Père la création de plusieurs évêchés et de deux archevêchés dans le nouvel empire, et la nomination à un de ces évêchés du noir Sylvestre, aumônier de l'empereur, connu du reste par sa piété et son mérite."

—Un Américain, nouvellement arrivé à Paris, qui voyait l'autre jour passer sur le boulevard la voiture du président de la République, précédée et suivie d'un fort détachement de dragons, s'écria ébahi: "Si notre président voyageait ainsi, nous croirions qu'on le mène en prison."

—On lit dans le *Journal d'Edimbourg*:

"Le baleinier *Chaftain*, commandé par le capitaine Kerr, et si impatiemment attendu par lady Franklin, est arrivé mardi dernier en rade de Kirkaldy. Le capitaine Kerr a eu plusieurs entrevues avec lady Franklin. Il rapporte qu'au nord de la baie de Pounds il a rencontré un Esquimaux très intelligent dont il a obtenu les renseignements qu'il a transmis au capitaine du *Truelove*, lesquels ont excité un si grand intérêt lors de leur publication.

"Cet indigène a fait connaître au capitaine Kerr qu'il avait vu quatre vaisseaux, notre que les baleiniers, dans le Lancaster-Sound; il ne dit que le nombre par ses doigts; deux étaient d'un côté et deux autres de l'autre. Les premiers ont passé quatre hivers, et les derniers, probablement ceux de sir J. Ross, un hiver seulement. Interrogé sur la question si c'était lui personnellement qui avait vu ces vaisseaux ou s'il avait su cela par ses compagnons, il a mis la main à ses yeux et indiqué ainsi qu'il les avait vus personnellement. Il y avait au moins trois cents milles de distance entre les premiers et les seconds vaisseaux.

"Il a ajouté que les équipages étaient en bonne santé, pourvus de vivres, de saumon et de viande de bœuf ou de daim.

"Les chefs étaient aussi bien portants que les hommes de l'équipage. Il a fait comprendre que les bâtiments ne pouvaient pas quitter leur position, parce qu'ils étaient pris dans les glaces.

"Le capitaine Kerr est mandé à Londres par le bureau de l'Amirauté."

ITALIE.

ROME, 5 novembre.—M. de Corcelles ne se montre pas très satisfait de son rappel, et il se dispose à aller à Portici prendre congé du pape.

La cour de Rome a demandé aux puissances catholiques si elles sont décidées à maintenir et à défendre l'intégrité du territoire du saint-siège; si elles entendent reconnaître au pape le droit absolu de gouverner comme il l'entendra; si elles sont décidées réprimer toute tentative des révolutionnaires; si enfin elles consentiraient à tenir garnison mixte tant que le pape le voudra et comme il le voudra, c'est à dire lui laissant pleine liberté de déterminer le nombre de soldats que chaque puissance devra fournir, les villes et les provinces que l'une des puissances devra occuper de préférence à l'autre.

On assure qu'un consistoire se tiendra dans quelques jours à Portici et que le pape y lira une nouvelle proclamation politique.

Le décret du cardinal-vicaire pour la fermeture des magasins les jours de fête est appliqué avec rigueur, et les Français, qui protestent tout haut contre ce décret, sont cependant obligés de prêter main forte au tribunal et aux agens du vicariat.

On lit dans la correspondance d'un journal romain:

"La nuit dernière, on a emprisonné le colonel Calendrelli, ex-ministre de la guerre de la République.

"La police pontificale l'a arrêté dans la maison même du général Levaillant qui lui avait donné l'hospitalité. Une lutte terrible a eu lieu entre les agens de police et Calendrelli, qui a dû céder à la force. M. de Corcelles paraît vouloir demander très sérieusement sa mise en liberté, et il a fait des démarches en conséquence.

"On attend demain la députation de la commission municipale qui était allée à Portici inviter le pape à rentrer dans Rome. Le pape lui a répondu: "Nous avons différé notre rentrée dans nos Etats tant que la question relative à notre indépendance était pendante en France; mais aujourd'hui qu'une heureuse solution a fait disparaître toute espèce de doute, nous espérons pouvoir très prochainement rentrer dans notre capitale."

On lit dans la *Gazette de Bologne* du 6:

"Il se confirme que sous peu de jours Sa Sainteté sera de retour dans sa capitale, tout étant concerté et parfaitement en règle. Le saint-père entrera à Rome par la porte Angelica.

"La commission de censure pour les employés continue ses travaux avec la plus grande activité."

On écrit à la *Legge*:

"Je puis vous donner maintenant comme certaine la prochaine rentrée du pape dans la ville éternelle. En quittant Portici, il passera sept ou huit jours à Bénévent, où se rendra M. de Corcelles, qui le ramènera à Rome, après lui avoir assuré qu'il n'y a plus rien à craindre.

"La France a fait une chose honorable pour elle et utile aux Romains en arrachant le pape à l'influence immédiate du roi de Naples et en le mettant à même d'entendre directement la voix de ses sujets. Il faut tenir grand compte de ce résultat à M. de Corcelles, dont les principes et le véritable et solide libéralisme sont chaque jour mieux appréciés, qui a réussi à trouver le fil de cet inextricable labyrinthe et à décider le pape à rentrer à Rome.

"Nous avons des nouvelles des députations qui, il y a quelques jours, se sont rendues à Portici. Le pape a les accueillies avec des marques particulières de bienveillance et les a entretenues pendant plus de trois quarts d'heure des améliorations à apporter à la situation des Etats romains.

"Rome est tranquille, l'antipathie pour les Français diminue chaque jour, à cause de leur admirable conduite."

GARIBALDI.—On lit dans la *Corcordia*:

"Le général Garibaldi a été finalement chassé de son pays natal. Il erre aujourd'hui loin de cette Italie qu'il a tant aimée, pour laquelle il a tant fait et tant souffert. Repoussé par ses compatriotes et, à l'instigation du gouvernement français, par les Turcs, on lui a permis, pendant quelques jours, de séjourner dans l'île de la Madeleine, où cette bonne population lui a donné de si nombreuses et de si touchantes preuves d'affection. Enfin, le dernier asile que la sympathie du peuple, le ciel de l'Italie et la langue maternelle lui rendent cher, lui a été interdit.

"Le bateau à vapeur le *Dante*, nolisé à cet effet par le gouvernement, a dû, le 2 de ce mois, le transporter à Gibraltar, d'où l'illustre exilé se rendra sans doute à Londres et peut-être dans l'Uruguay, combattre de nouveau pour ce pays qui lui fut plus hospitalier et plus reconnaissant que sa propre patrie."

ADIEUX DE LOUIS KOSSUTH A LA HONGRIE.

Voici la proclamation d'adieu adressée par Louis Kossuth aux Hongrois, au moment de son entrée en Turquie. Nos lecteurs y trouveront un élément de plus pour l'étude de cet homme extraordinaire en qui étaient personnifiées les destinées de la Hongrie, et qui régnait sur une nation entièrement guerrière par le seul ascendant du génie et de l'éloquence:

"Orsowa, 15 août 1849.

"Adieu ma chère patrie, adieu patrie des Magyars! Adieu patrie des douleurs! Je ne pourrai plus contempler les cimes de tes montagnes; je ne pourrai plus donner le nom de patrie au sol où j'ai sucé, au sein de ma mère, le lait de la justice et de la liberté. Pardonneras-tu, ma chère patrie, à celui qui est condamné à errer loin de toi, parce qu'il a combattu pour ton bonheur? Pardonneras-tu, à moi qui ne puis appeler libre que ce petit carré de ton sol où je me trouve agenouillé avec ma famille et quelques fidèles enfans de la grande Hongrie vaincue?

"Mon regard se porte sur toi, ma chère patrie; je te vois accablée de souffrances, je le détourne sur l'avenir; l'avenir n'est qu'obscurité; les plaines sont couvertes d'un sang rouge que l'impitoyable destruction bientôt rendra noir, comme pour porter le deuil des victoires que tes fils ont gagnées sur les ennemis sacrilèges de ton sol sacré.

"Combien de cœurs reconnaissans ont fait monter leurs prières jusqu'au trône du Tout-Puissant! Combien de larmes ont coulé dans l'abîme pour évoquer la pitié même de l'enfer! Combien de sang répandu n'a prouvé que le Magyar aime sa patrie et qu'il sait mourir pour elle!

"Et pourtant, chère patrie, tu es esclave. Des entrailles de ton sol sortira le fer pour enchaîner tout ce qui est sacré et pour aider tout ce qui est sacrilège.

"O Dieu! si tu aimais ton peuple, à qui, après tant de combats, tu as permis de vaincre sous Arpad, notre aïeul héroïque, je te supplie, je t'implore, ne l'humilie pas!

"Vois, ô chère patrie, je te parle encore ainsi, dans l'abîme de mon désespoir, sur la dernière hauteur de ton sol. Pardonne-moi, car un grand nombre de tes fils ont versé leur sang pour toi à cause de moi. C'est que j'ai été ton avocat, c'est que je t'ai protégé quand sur ton front on avait écrit en lettres de sang le mot *perdu*. C'est que j'ai pris la parole quand on t'a dit: *Sois esclave!* C'est que je me suis ceint de mon épée et que j'ai pris une plume sanglante dans ma main lorsqu'on t'avait dit: *Tu n'es plus une nation sur le sol des Magyars!*

"Le temps a passé à pas pressés; le destin, sur les pages de ton histoire, a écrit, en lettres jaune et noir: LA MORT! Pour y mettre le cachet il a appelé le colosse du nord; mais le fer rouge de l'Orient fera fondre ce cachet.

"Vois-tu, ma patrie! pour toi qui as versé tant de ton sang, il n'y a pas de compassion, car sur tes collines fermera par les cercueils de tes fils, la tyrannie découpe son pain.

"Vois-tu, ma patrie! l'ingrat que tu as engraissé de ton abondance, il a marché contre toi; il a marché contre toi, le traître à la patrie! pour te détruire de fond en comble.

"Mais, ô nation chérie! tu as supporté tout cela, tu n'as pas maudit ton existence, car dans ton sein, au dessus de toute douleur, l'espérance a placé son nid.

"Magyars! ne détournez pas vos regards de moi, car en ce moment mes larmes coulent pour vous, et le sol que mesurent mes pas s'appelle encore la Hongrie.

"Tu as succombé, ô la plus fidèle des nations! tu as succombé sous tes propres coups!

"Ce n'est pas le fer de l'ennemi étranger qui a creusé ta tombe, ce ne sont pas les canons des quatorze nations marchant contre toi qui ont effrayé ton patriotisme. Ce n'est pas la quinzième nation franchissant les Karpathes qui t'a forcée de mettre les armes en faisceaux; non: tu as été trahie, tu as été vendue, ô patrie! ton arrêt de mort a été écrit, ô nation chérie! par celui dont je n'aurais jamais osé soupçonner le patriotisme.

"Dans l'essor de mes pensées audacieuses, j'aurais douté de l'existence de Dieu plutôt que de croire que lui, il pourrait jamais trahir sa patrie. Tu as été trahie par lui, dans les mains de qui j'ai déposé il y a quelques jours à peine le gouvernement de notre grande patrie, qu'il a juré de défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il est devenu traître à la patrie, car la couleur de l'or a été pour lui plus séduisante que celle du sang versé pour sauver la patrie. L'ignoble métal a eu plus de valeur à ses yeux que sa patrie et son Dieu, qu'il a quitté, comme il a quitté lui-même pour ses alliés de l'enfer.

"Magyars! chers compatriotes, ne m'accusez pas d'avoir été forcé de jeter mes yeux sur cet homme, de lui céder ma place. Je le fallais, car le peuple lui avait donné sa confiance; l'armée l'aimait, et il n'avait acquis une position dont j'aurais pu être fier moi-même. Et pourtant cet homme a menti à la confiance de la nation, et il a répondu à l'amour de l'armée par la haine. Maudit soit le sein qui, ayant voulu le nourrir de son lait, l'a porté!

"Je t'aime, ô la plus fidèle des nations de l'Europe, comme j'aime la liberté, pour laquelle tu as si bravement combattu. Le Dieu de la liberté ne s'effacera jamais de ta mémoire. Sois bénie à jamais!

"Mes principes n'ont pas été ceux de Washington, et mes actes n'ont pas été ceux de Guillaume Tell. J'ai désiré une nation libre, libre comme l'homme ne peut être créé que par Dieu. Et tu es morte, morte comme le lys pour porter l'année prochaine des fleurs plus belles; tu es morte, car ton hiver est arrivé, mais il ne sera pas aussi long que celui de ta compagne, accablée sous l'air glacial de la Sibérie. Non! quinze nations ont creusé ta tombe, les bataillons de la seizième arriveront pour te sauver.

"Sois fidèle comme tu l'as été jusqu'à présent, conforme-toi aux saintes paroles de la Bible; fais la prière des morts, et fais monter ton hymne national que lorsque tu entendras les tonnerres de la nation libératrice gronder sur tes montagnes.

"Adieu, chers compatriotes. Que la paix et de Dieu et les anges de la Liberté soient avec vous. Ne me maudissez pas: vous pouvez être fiers, car les lions de l'Europe se sont levés pour vaincre les rebelles. Je vais vous présenter au monde civilisé comme des héros, et la cause du peuple héroïque sera protégée par le plus libre des peuples libres.

"Adieu, ô mon morceau de terre dont de braves, ces marques, je tâcherai de garder pour qu'elles portent témoignage devant la nation qui t'aime.

"Adieu, jeune roi des Hongrois! n'oublie pas que ma nation ne t'est pas destinée, et Dieu me donne la confiance qu'il viendra un jour où tu en trouveras la preuve sur les ruines même des murailles de Bude.

"Que le Tout-Puissant te bénisse, ma nation chérie! crois, espère et aime!"

Decédé hier à 2 heures P. M. LOUIS DESANGLES, natif de Ste-Dode, dép. du Gers (France). Ses amis et connaissances sont invités à assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui 11 courant, à 3 heures et demie. Le corps est exposé à l'encoignure Dumaine et Ste-Claude, Loge de la Persévérance, d'où le convoi funèbre partira.

Nouvelle Orléans, ce 11me jour du 10me mois A∴ L∴ 5849

Il a plu au G∴ A∴ D∴ l'U∴ de rappeler à lui notre T∴ C∴ F∴ LOUIS DESANGLES, natif de Gers, France, âgé de trente deux ans, Maître ∴ M∴, membre de la R∴ L∴ La Persévérance No 4.

Les membres de l'Atr∴ et tous les Maçons de cet Or∴ sont instamment priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à trois heures et demie précises.

Le convoi partira du local de la R∴ L∴ La Persévérance, à l'encoignure des rues St-Claude et Dumaine.

De la part du Vén∴ Maître∴
M A CALONGNE, Secrétaire.

Il sera vendu aujourd'hui, à la Bourse St-Louis, par J. A. Beard, plusieurs domestiques de maison, gardiennes d'enfans, cuisinières, maîtres d'hôtel, ouvriers, &c. Une description complète des esclaves sera donnée à la vente.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1849.

Le soussigné reconnaît avoir reçu du Bataillon d'Artillerie du major Gally, par les mains de Monseigneur l'Evêque Blanc, la somme de soixante-dix huit piastres et 75 cts, provenant d'une quête faite au bénéfice de l'Asile Catholique des Orphelins.

11 dec—1 A. RASCH, Président du comité.

CAB A VENDRE.

UN TRES BON CAB A VENDRE. S'adresser au No 185 de la rue Conti.
11 déc. 6f

Aux Brasseurs et aux Manufacturiers de de Salsepareille.

20 balles de 15 m. chaque, bouchons à bierre longs et pointus.
20 balles de 30 m. chaque, petits bouchons pointus, importés par le navire espagnol Manufacture, et à vendre par F. CUSACHS
1 déc enc St-Philippe & Condé

BOUTEILLES—20 caisses bouteilles à vin de Porto, à vendre en magasin par P. CUSACHS,
11déc enc St-Philippe & Condé

COGNAC—11 demi pipes cognac Otard Dupuy & Co; 17 quarts do do do do
15 demi do do A. de Mondore 1840.
12 quarts do do do do
15 demi do do J. Eraud.
20 quarts do do do
En débarquement du navire Spartacus, et à vendre par J. & J. TARDOS,
11déc 31, Vieille-Levée

EN magasin—40 barriques vin Bordeaux Montferrand;
60 do do do Queyries;
10 do do do vrai Cantenac;
8 demi do do do do;
40 barils vin blanc (Barsac);
5 do vinaigre de vin blanc;
1800 caisses vin St-Julien;
10 barils vieux cognac supérieur J. Prou;
6 demi barils sardines;
4 caisses papier record français;
4 balles papier à cigarettes;
6 demi barils sauterne supérieur;
A vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
11déc 23, Vieille Levée.

VENANT D'ARRIVER DE LA HAVANE—45 sacs café de la Havane; 8 barils gouyave; 5 balles cire d'abeille blanche; 8440 cigares des meilleures manufactures, à vendre en magasin par FDO. DE FUENTES & Co,
11 déc 23, Vieille Levée.

VENANT d'arriver de Bordeaux par le navire Spartacus:
27 barils vieux cognac 1ère preuve;
A vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
11 dec 23, Vieille Levée.

Pâte de Nafé d'Arabie;
do Pectorale de Frêne;
do do de Degenetais;
Poterie et verrerie de toute espèce pour droguistes, &c.;
Potasse rouge et blanche;
Alun, carbonate de soude raffiné;
Seringues en verre de toute sorte;
Sangsues en paquets et en balles;
Graine d'anis, de coriandre, de cassia, &c;
Têtes de Pavôts, sel de soude;
Fleurs de coquelicot, &c., &c.;
En débarquement et à vendre en gros par H. BONNABEL, Droguiste, 27,
11 déc rue Tchoupitoulas encoig. Natchez.

HUILE DE BALEINE—6000 galons huile d'hiver épurée et non-épurée, à vendre par J. W. STANTON & Co,
11 déc Encoig. Magasin et Lafayette.

BLANC DE BALEINE—300 caisses blanc de baleine de dimensions assorties, marque de J. Howland & Co, à vendre par J. W. STANTON & Co,
11 déc enc. Magasin et Lafayette

CHAPEAUX—30 douzaines chapeaux recouverts en toile cirée, à vendre par FROST & CO,
11 déc 20, rue des Magasins

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No 157, rue Carondelet

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLÉANS.

LUNDI SOIR, 10 DECEMBRE 1849.

Les nouvelles de l'Europa qui nous sont parvenues ce matin annoncent une baisse de ⅛ d. sur le marché de Liverpool. Ceci ne nous surprend pas du tout, car les estimations exagérées faites sur la récolte de ce pays au mois de novembre dernier nous avaient préparé à un résultat semblable. Encore une fois, nous le répétons, le commerce étranger est on ne peut plus mal informé sur notre situation et il apprendra plus tard à ses dépens la confiance que l'on peut ajouter aux exagérations de certains individus.

Bien que ces avis défavorables n'aient surpris personne, les transactions n'en ont pas moins été peu actives, et quelques lots sans importance ont seuls changé de mains.

500 boucauts de sucre ont été vendus à une baisse. Une grande activité s'est manifestée sur le marché à la mélasse et 2,800 barils ont été faits de 30¼ @ 30½ cts le gallon.

La farine est lourde aux anciens prix.

Les provisions sont les mêmes.

Le change n'a pas varié. Il ne s'est rien fait en fret.

HAVRE—13 NOVEMBRE.—COTON—Des nouvelles très favorables du marché au coton de Liverpool annonçant une hausse de ⅛ à ¼ d. nous parvinrent samedi et donnèrent une activité nouvelle à notre marché; 3,300 balles changèrent immédiatement de mains après la réception de ces avis, à une hausse de 1 à 4 fr., suivant la qualité. Ainsi la hausse qui a eu lieu cette semaine peut être estimée de 3 à 5 f. et même les qualités basses et très basses ont augmenté dans une proportion plus grande.

Les ventes de lundi et mardi ne s'élèvent pas au delà de 2,000 balles, mais les prix ont été très fermes. La certitude que les arrivages doivent être plus considérables cette année a engagé les spéculateurs à opérer, et nous évaluons les transactions à 4,000 balles, ce qui porte la somme totale des ventes de la semaine dernière à 6,787 balles, et nous laisse avec un stock de 24,236 balles, déduction faite de 4,245 balles d'importation.

Les ventes suivantes ont eu lieu:

7300 balles	Nouvelle-Orléans,	fr.	83	@	102
1314	do Mobile,		86	@	101
9252	do Georgie,		75	@	102 50
88	do Fernambuc,		97	@	100

LISTE MARITIME.

[illegible]

—EXPÉDIÉS.—

Navire Elizabeth, Healy, pr Trieste.
Waldron, Moore, pr Liverpool.
Louisiana, Barstow, pr Liverpool.
Brick Telegraph, Young, Kingston, Ja.
Goelette Emma, White, d'Apalachicola.
Geo Taylor, Bethor, d'Apalachicola.
Gazette, Crane de Galveston.

—ARRIVÉS.—

Steamship Portland, Bogert, de Bonne St Laro.
Brick Lydia Farnham, McIntyre de Thomaston
Goelette Gratitude, Daly, des Iles Turques
Major Barbour, de Brazos Santiago.
Gov Bennett, Howe, de Pensacola.
Alice, Miner, de Pensacola.
Geneva, Waring, de Pensacola.

—STEAMERS—

Duck River, Applegate, de Shreveport
Gipsey, Tee, de Bâton Rouge.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Talleyrand, Dufford, de Nashville.
Mary Foley, Dalferes, de Lafourche
St Anthony, Marlheny, de Bayou Goula
A W Vanleer, Muggah de Louisville.
Peytona, Phalereos, de Louisville
Belle of Attakapas, Fuller, de et Marcsville
Europa, Fuller, de Cincinnati
Hope Terrebonne, de Lafourche.
R Compton, Back tow, des Attakapas
Princess No 3, Holmes, de New Carthage
Houla, Delman, de Grand Ecore

—MEMORANDA.—

NEW YORK, 1 décembre.—Expédié, navire Union Jones, pour la Nouvelle Orleans; navires Bride, Ryan, &c, navire Quebec, Brewster de barque Guy Mackey, Loring, de la Nlle-Orleans.

PHILADELPHIE, 30 novembre—Arrivé, navire Lehigh, Stewart, de la Nouvelle Orleans.

CHARLESTON, 3 décembre—Arrivé, brick Lunare, Ellems, de la Nlle Orleans, brick Isaac Read Rogers, de [illegible].

Ports Etrangers

Liverpool, 16 nov.—Chargeant, navire Elizabeth, Pearl, Marco, et Sea Island, Dwight, Warbler, Virginia, Eliza Keith, Hilton, Charles Haudhe, Wm. Kennedy—tous pour la Nlle Orléans—En arrivée, navires Thames, Lady Constable et City of Glasgow, pour la Nouvelle-Orléans. Cap geant à Londres pour la Nouvelle Orléans, Clyde, Alexander, Heraldi, au Havre, Yale, de Bordeaux, Corbeillé, Isera Chaon Henrietta Bengal et Ayeppanaent à Marseille, Wilamet.

Liverpool, 16 nov.—Parti, navire Tay, à son port de Nlle-Orléans.

Clyde, 14 novembre—Parti, New York Packet pour la Nlle-Orléans.

Liverpool, 9 novembre—Parti, Dalrada, Keay, Louis Nlle Orléans, 10, Zetland, Brown, 11, Harbour, Percival.

Havre, 9 nov.—Arrivé, Statesman, Levensaler, de la Nouvelle-Orléans.

Gênes, 31 octobre—Arrivé, Sarah Louis Rich, de la Nlle Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Niagara, pour Boston .... le 24 Novembre

D'AMERIQUE.

Niagara, de Boston .... le 19 Décembre

Le navire SPARTACUS, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue du Quartier. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, celles dont les permis n'auront point été obtenus avant [illegible] seront envoyées dans les magasins publics, à leurs risques et périls. [illegible]
10 dec—5 G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

Le capitaine et le consignataire du navire français SPARTACUS, venant de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage de dit navire.
10 dec—5 G. M. LUCAS, 30, rue Bienville.

Les consignataires du navire norvégien Lyna, de Bordeaux, sont priés de faire prendre leurs permis, dans les cinq jours qui suivront son entrée en déchargement, faute de quoi les marchandises seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques.
10 dec POUGET FILS, Consignataire, No. 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Le capitaine ni le consignataire du navire Norvégien Lyna ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage.
10 dec POUGET FILS, Consignataire, No. 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

CHANGE.—Directement sur Gênes, à 3 jours de vue, à vendre par
10 dec DOMINIQUE LANATA.

CHANGE directement sur Bordeaux à 60 jours de vue à vendre par
10 dec DOMINIQUE LANATA.

CHANGE directement sur Paris, à 60 jours de vue à vendre par DOMINIQUE LANATA.
10 dec

PENSION.—Madame E. HOGAN informe ses amis et le public, qu'elle a pris à bail la belle et élégante maison sise rue St Louis, No. 124 entre Bourbon et Dauphine. Les familles et les messieurs seuls qui voudraient prendre pension, soit au mois ou par jour, trouveront dans ce local des chambres bien aérées, une bonne table et des domestiques attentifs, etc.
10 dec—3d

Propriété sur le Bayou St Jean et rue Conti

TROIS arpents de terre face au bayou St-Jean, par 40 arpents de profondeur, jusqu'à la rue du Canal.

Un arpent face au côteau de la Métairie, par 15 arpents, s'étendant jusqu'aux établissements de la Compagnie de Desséchement.

Douze lots face à la rue Conti, No 1 formant l'encoignure Tremé, et le No 2, encoignure Tremé. Si lesdits lots ne sont pas vendus le 1er janvier, ils seront vendus à l'encan. A. HODGE,
10 déc—6 9, rue Bourbon.

Jouets—Jouets—Jouets.
84, Bazar de la rue Chartres, 84.

LE soussigné prévient sa nombreuse clientelle qu'il fera l'ouverture de son magasin de jouets et d'objets d'étrennes, le 12 du présent mois; il invite respectueusement les dames et le public en général à venir visiter son établissement, neuf de ce genre pour la variété et la richesse de l'assortiment.
10 dec—8 F. JAUFROID, Rue de Chartres No. 84.

A VENDRE, en débarquement du navire Lyna, de Bordeaux;
72 barriques Vin rouge bon ordinaire;
94 do do do supérieur pour famille;
150 paniers Vin blanc Haut Sauterne;
150 caisses Cerises à l'eau-de-vie.
Par POUGET FILS,
10 dec No, 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—343 caisses en débarquement des navires Ocean Queen, Aberlin et Roxana, à vendre par R. G. HOBBS,
11dec 19, rue de la Douane.

VINS en caisses et Eau-de-vie:
832 caisses Vin rouge Chateau Margaux et Pauillac Médoc.
150 do Vin blanc de 12 bouteilles haut Sauterne.
900 do do de 24 ½ bouteilles do.
21 demi pipes Eau-de-vie.
En débarquement du brick Lyna, venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
10 dec—6f No. 9, Rue St. Louis.

EN débarquement du brick Giovanni Battisto, de Gênes,
130 caisses Macaroni de Napoli, blanc;
100 do Vermicelli fin jaune;
5 do Pregnette do;
10 do Lasagnette do;
10 do Taglierine do;
10 do Macaroni do;
A vendre par B. TALAMON
10 dec 180 et 182, rue Royale.

EN débarquement du brick Lyna, capt. Geelmuy den, de Bordeaux:
16 barriques Vin blanc Haut Sauterne:
16 do do rouge St. Estephe Médoc;
8 do do do Graves Blanquefort;
20,000 Etiquettes dorées à bouteilles, assorties; et à vendre par B. TALAMON,
10 dec 182 et 180, rue Royale.

VINS—300 barriques vin St-Emilion bon ordinaire, 20 do Médoc bon ordinaire, 15 do Médoc au dessous de l'ordinaire, 40 do Haut Talence aussi, 1844, 500 caisses vin St-Emilion 1844, 100 caisses vin St-Emilion 1846, 650 caisses vin de Julien, 200 caisses Haut-Talence 1846 et 1846, 400 caisses Branne Mouton Léoville, 100 paniers vin de Champagne, 40 caisses absinthe suisse, en magasin et à vendre par
10 dec J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

NAVIRE Lyna, de Bordeaux—75 futailles eau de vie âme et 1ère preuve, de la marque A. Mestre, de La Rochelle, à vendre à des conditions libérales par THOMAS PINET & Co.
10dec 183, rue Royale

EN Douane et en magasin—300 futailles eau de vie âme et 1re preuve, de différens âges, des marques suivantes:—Pinet, Castillon & Co, de Cognac; United Proprietors, A Mestre, de La Rochelle, Signet de St Georges d'Oleron, Bouvet Jne, de Surdeaux, au choix de vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Liqueurs, Fruits au Jus et à l'eau de vie, liqueurs, etc, à vendre par THOMAS PINET & Co,
10dec 183, rue Royale.

A VENDRE une fabrique d'Eau de Selts et Limonade Gazeuse. S'adresser au comptoir de l'Abeille.
25 nov—6f

Foire au bénéfice des Veuves Indigentes.

LUNDI SOIR, 10 COURANT ET SOIREES SUIVANTES,

A LA SALLE DE BAL ST LOUIS

LES dames de la Providence informent les habitants de la Nouvelle Orléans, que lundi soir, 10 courant, et tous les soirs, pendant la semaine, une foire sera ouverte à la Bourse St Louis. Les bénéfices de la dite foire seront affectés à l'établissement d'une maison de secours pour les veuves indigentes de tous les pays et de toutes les religions. 5dec

Bureau du Rail Road de Carrollton à la Nouvelle-Orléans.

AVIS—Une élection des directeurs de la Compagnie du Rail Road de Carrollton pour servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau lundi 14 janvier 1850, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. CHARLES BAQUIE,
10dec—au 14j Secrétaire.

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1849.

LE tableau des coupons pour les années 1846, 1847 et 1848 ayant été reçu, les intérêts déclarés pour 1849 seront payés au bureau de la Compagnie.
26nov L. MATTHEWS, Agent.

BUREAU DES ASSURANCES,
Nouvelle Orleans, 5 décembre 1849.

AVIS est par le présent donné aux marchands et autres personnes intéressées que les steamboats suivants faisant les voyages entre Brazos et Brownsville sur le Rio Grande, sont déclarés impropres au transport du fret, et que toutes marchandises chargées à leurs bords ne seront assurées par aucune compagnie faisant partie de ce bureau. Ces steamers sont: J. E. Roberts, Col. Cross, Troy, Tom Kirkman et Little Yazoo.
7 dec—1f W.M. CHAMBERS, Secrétaire

P. & L. REILLY,

Encoignure des rues Royale et Canal

OFFRENT en vente les marchandises suivantes, toutes de premier choix:
Robes mousseline Suisse brodée
do crêpe blanc do
do dentelle, jupe et corsage
do do moire do
do do brodée en couleur grande nouveauté
Grenadines, gaze et barèges en couleur pour soirées; Albarines article nouveau en couleurs vives pour bal, manteaux, cachemire de satin, velours, &c., mantelets, paletots, visites, basquines, cols de fer, &c, châles cachemire, satin, soierie glacée, damassée, &c.

—SOIERIES—

Armures Alcyonnes et gros de Naples glacés, en nuances claires, Pékins et damas riches.
Satins blancs et noirs, levantines, gros du Rhin, taffetas noirs, &c. &c.
N. B. Nous venons d'ouvrir une caisse de châles crêpe de Chine, brodés, ciels, rose, saumon, &c., tous brodés dessus et dessous, que nous vendrons à des prix beaucoup plus bas que le cours ordinaire.
8 dec.

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 183 attenante à la Banque de l'Etat:

VINS:

De Bordeaux en caisses et en barriques;
De Bourgogne, rouge et blanc;
De Champagne.

LIQUEURS:

Eaux de vie et Cognac.
Absinthe Suisse de la marque Pernod;
Kirch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:

6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:

2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devant de chemises.

COUVERTURES DE LAINE

De toutes les dimensions et de toutes les qualités les plus recherchées, que l'on peut trouver.
25nov

HORLOGERIE.

REÇU par le navire Ferrière, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à cadrans, etc., etc. et très-bien toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.

Tableaux de maîtres

Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, des paysages, marines et animaux, en magasin et à vendre par
HENRY NOEL, rue Royale 183.
11dec près de la Banque de l'Etat

GRAND RABAIS.

SOIERIES, SCHALS, CACHEMIRES.

MOUSSELINES laines, mérinos, mousseline façonnée, rubans, mantilles, paletots, etc., etc., de marchandises d'automne et d'hiver à réduction de vingt pour cent, à vendre, par THOMAS BRADY
22 rue Chartres

A VENDRE,

Pour cause de Départ pour France

UN superbe magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE, HORLOGERIE, etc., des mieux assortis de ce genre, très bien achalandé tant pour la vente de détail que pour le gros [illegible] de l'intérieur; [illegible] avantages [illegible] au comptant. [illegible] GEO. WINGFIELD & Co., [illegible] Vieille Levée, No. 102, [illegible].
5 dec

CHANGEMENT DE DOMICILE.—La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la vie, est transportée du No 94, rue Gravier au No 20, rue du Camp. Elle fait des assurances sur la vie des personnes blanches et des nègres, aux taux établis par la Direction.
17 nov—3m

A LOUER ou à VENDRE—Deux maisons nouvellement réparées et peintes, situées dans la rue Bourgogne, entre les rues Elysian Fields et Annunciation [illegible]. S'adresser au numéro 25 rue Barbier [illegible] 6dec

LABORDE & XIQUES ont transporté leur magasin No 4, rue Front, entre les rues Canal et Commune, vis-à-vis le débarcadère des bateaux à vapeur [illegible] municipalité.

CIGARES—220,150 cigares Menor Cabanas Norma, Espigesa, en débarquement du brick Nova, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
5 dec 4, rue du Front.

SUCRE—50 caisses sucre jaune de la Havane, en débarquement du brick Salvador, à vendre par LABORDE & XIQUES,
5dec 3, rue du Front.

PATATES—450 barils Meshannek en bon ordre.
MAIS—150 sacs prime en magasin.
FOIN—400 balles prime de l'Est à vendre par E. CHAPMAN,
4 dec 58 rue Tchoupitoulas.

CHAUX—700 barils chaux de Thomaston, à vendre par E. CHAPMAN,
5dec 58, rue Tchoupitoulas.

MARCHANDISES pour le Mexique, ayant droit au drawback
10 caisses foulards coton imprimés;
10 do madras;
10 do batiste bleu et rose, à vendre par
3 dec H. DE GOER & RIPPLARD.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Caroline, de Marseille,
5 balles couvertures de 3 points, à vendre par PIERRE POUTZ,
1 oct 93, rue de la Douane.

California Planing & Saw Mill,
Rue de la Levée, No 165, entre les rues du Congrès et de l'Indépendence.

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cyprès très secs. Bois de charpente de toutes dimensions et des meilleures qualités.
Poteaux et tambourdes de cèdre.
Dépôt de planches préparées avec soin, ainsi que voliges passées au moulin.
Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du wharf, offre un grand avantage et une grande économie de charroi aux navires qui veulent prendre un chargement de bois de charpente.
Sable du fleuve à bon marché.
Les omnibus de la Troisième Municipalité ont leur station près de l'établissement.
Les ordres laissés chez Llado, pharmacien, rue Condé, 27, entre Ste-Anne et Dumaine, sont promptement exécutés.
7 sept—6m

AGENCE DE TABAC DES MANUFACTURES DE LA VIRGINIE—5,000 colis tabac des manufactures de la Virginie, comprenant toutes les variétés et grades de livres, 5, 8, et 8 s., que nous offrons au commerce au plus bas prix et aux conditions les plus favorables. Nous recevrons par tous les arrivages de la Virginie, de nouvelles consignations.

Nos marques sont en partie comme suit:
Hobson John, Creole, | McEnry & McCulloch, ex.
do do Magnolia; | P. Robinson, extra;
Booker Peytona; | I. Thomas, unique;
do Picayune; | do imperial;
W. L. Saunders, extra; | H. T. Sydner, extra;
J. J. Saunders, do | Wingfield, 5 s. et 8 s. do
Et différentes autres marques de tabac fin et à bas prix. GEO. WINGFIELD & Co.
22nov—3m 95, rue Gravier

SACS A BLE OU A GRAINS — 25,000 sacs en toile de 3 ½ boisseaux, manufacture de Dundee, à vendre par McDOWELL & PECK,
8 nov 96 rue Gravier

SOCIETE.—P. F Comer informe le public qu'il a pris pour associé Amédée Tempe et qu'ils continueront les affaires sous la raison
27 nov P. F. COMER & Co.

POUR le Marché Mexicain.—Jaconats, platillas, Bretagnes, Baregeo de fantaisie, Echarpes en crêpe à [illegible] brodés, Coton Lawrence, etc.
Ainsi qu'un assortiment général d'articles convenables pour le marché mexicain, à vendre à très bas prix, par P. F. COMER & Co.
27 nov Coin Bienville et Chartres.

A VENDRE OU A LOUER.—Une mulâtresse américaine âgée de 25 ans, bonne cuisinière américaine, domestique de maison et quelque peu couturière; elle est pleinement garantie. S'adresser à P. F. COMER & Co encoignure
27 nov Bienville et Chartres

Etienne CLAUDE,
MIROITIER,

146, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

REPOLIT les VIEILLES GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend toutce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix.
On se rend à domicile. 10 janv—1an

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les plus renommées, à vendre par
15nov Fco: PUIG Y PUIG, 98, Commune

CHANGE SUR PARIS—Traites à soixante jours de vue, en somme à la convenance des acheteurs, et à vendre par J. P. BERCIER & Co.
7 dec 54, Vieille Levée

VIN DE BERGASSE—En magasin et sous les clés de la Douane, à vendre par J. P. BERCIER & Co.
7 dec 54, Vieille Levée

COGNAC—167 demi, quart et huitième de pipes des marques suivantes: Castillon 1845, Godard, Dumont Jr, Alex Seignette, Alf Moreau, Napoléon & A. Mauriel, à vendre par J. P. BERCIER & Co.
7 dec 54, Vieille-Levée

CORNICHONS ASSORTIS—600 caisses cornichons français comprenant capres, anchois, olives, à vendre par J. A. BERCIER & Co.
7 dec 54, Vieille-Levée

BOUTEILLES A VIN—[illegible] en débarquement et à vendre par A. P. BERCIER & Co.
[illegible] 54, Vieille Levée

CHAPEAUX GIBUS—[illegible] FROST & CO,
[illegible] 20, rue des Magasins

CLOTURE D'AFFAIRES
LIQUIDATION POSITIVE
C. REDON,
Encoignure Douane et Chartres.

ETANT déterminé à clore ses affaires, offre son grand assortiment, de BIJOUTERIE, MONTRES, DIAMANTS, ARGENTERIE PLAQUE, etc, etc, AU PRIX COUTANT et pour du comptant seulement.
Son magasin étant un des plus beaux et les mieux assortis de la ville, les acheteurs y trouveront d'excellents marchés.
Les ventes commenceront le 6 décembre, et continueront chaque jour, jusqu'à ce que le tout soit vendu. 7 dec—15

NOUVEAUTES DE PARIS.
Vente au-dessous du prix coûtant.
Mme VINCENT

A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle Orléans qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de nouveautés, telles que Chapeaux, Mantilles, Rubans, Fleurs, Cachemires d'Ecosse, Velours, Bonnets, Eventails, Dentelles, Broderies, de tout genre, Manteaux, Visites, Paletots, &c. &c. &c.
Devant quitter les affaires et liquider promptement le contenu de son magasin, Mme VINCENT vendra toutes ses marchandises au dessous du prix coûtant.
Rue Royale, encoignure Conti. 4 oct—1m

X. LAMBERT, marchand, No 67, rue des Magasins, a constamment en main un assortiment de VINS, LIQUEURS, EPICES ET FRUITS A L'EAU DE-VIE, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 6 dec

No. 150, rue de Chartres,
JULES BOISSE & PINAUD, Coiffeurs
Successeurs de L. Charbal.

ONT l'honneur de prévenir leur clientelle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cols-cravates, écharpes, parapluies, chemises toile, de coton, etc., ainsi que cachemires, mérinos de flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, gants d'écaille, buffle, brosserie, etc etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables pastilles Jouvin.
Fabrique de postiches perruques, toupets, CACHEFOSSE, NATTES, BANDEAUX FRISETTES. Leçons de COIFFURES.
Salon pour la coupe des cheveux, au premier.
24 nov—1m

TOILES—TOILES.
THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres,

VIENT de faire l'ouverture d'un assortiment complet de toiles de ménage, importées directement des meilleures manufactures d'Europe.
Toile à draps à chemises, [illegible] serviettes, [illegible] ainsi que [illegible] toiles de [illegible].
Ces marchandises seront vendues [illegible] pour [illegible] THOMAS BRADY,
23nov 22, rue de Chartres.

M. DEVRIES.

PREMIER prix du Conservatoire de Bruxelles et élève des maîtres célèbres Bériot et Geraldi, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chant français, italien et allemand aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
S'adresser à M. DEVRIES,
Rue Bourbon, encoignure St Pierre, au Premier.
3nov—1m

LEÇONS DE GUITARE.
F. KIRCHNER, chez M. Meyer,
No. 3, rue du Camp, et 44, rue Royale.

F. KIRCHNER, professeur de Guitare, offre ses services aux dames et messieurs de la ville, qui désireraient apprendre cet instrument. Par sa méthode on peut, en peu de temps, devenir un guitariste habile. 30nov—1m

VIN BLANC—30 barils vin blanc Haut Sauterne très supérieur en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.
10

VIN ROUGE—20 barriques vin Milon Pauillac 1844, 10 do Veuve Garrifson 1844, 15 do do 1846, 20 do Chateau Larose 1845, 10 do St-Estephe Médoc 1846; 25 do Vve Bartel et Cie 20 do St Laurent de Saux, en magasin et à vendre par
10dec A. CARRIERE, 25, Vieille Levée

BOUCHONS—[illegible] en magasin et à vendre à bon marché pour finir une consignation, par A. CARRIERE,
10dec 25, Vieille Levée.

CHAMPAGNE de qualité supérieure Duc, Peuvre Heidsieck, Mareu.
100 paniers Champagne, récemment reçus, et à vendre pour faire une facture par
10dec A. CARRIERE, 25 Vieille Levée

EN débarquement du navire norwégien Lyna, venant de Bordeaux
50 barriques vin rouge Montferrand,
17 do St Estephe Médoc
25 caisses vin Cantenac médaille 1844,
300 do do St-Julien,
20 do do do Léoville,
50 do chateau Lafitte 1841,
2 demi pipes eau de vie Castillon Jne 1825,
10 quarts do do 1825,
10 huitièmes do do 1825,
10 quarts Eau de vie Castillon 1815,
50 huitièmes do do 1815,
10 quarts ou celebrated Brandy Wine, 1815,
5 huitièmes do do 1815, et à vendre par A. CARRIERE,
10dec 25 Vieille Levée

EAU DE VIE COGNAC—Le soussigné ayant toujours en main les différentes marques d'eau de vie connue, suit.—Otard, Dupuy & Co, Castillon, 1815 et 1825, Celebrated Brandy-wine, 1815 et 1825, Jas. Hennessy Jarn, Nartgue & Rigourdau, W. Raymond; A. Seignette et J. & J. Martell, offre à vendre à des prix très modérés.
A. CARRIERE,
10dec 25 Vieille Levée.

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Spartacus venant de Bordeaux.
172 [illegible] vin rouge,
22 demi barriques vin blanc.
450 caisses vin rouge.
G. M. LUCAS.
10 dec—1m 30 rue Bienville

EAU DE VIE—1854 et 1/2 Alex de Montezun 1840; 31/4 21/2 et 25/4 J. Lasad; 1791 1/4 Jean Louis 1811; 10/4 Pc. J. Durand fils Champagne 1845; 10/4 do do 1840; 10/4 do do J. J. Durand Cognac 1844, 10/4 do do 1847; 11/4 J. J. Durand Cognac 1846 10/4 J. J. Durand Cognac 1824 10/4 Magiory Cognac 1831; 30/4 10/4 John Durand & Co la Rochelle, 29/4 10/4 L. Dupuy 1844, 10/2 A de Mondore 1840; 10/4 do J. Cassaing fils Cognac; 5 pipes Gin marque Ancrine brand. En magasin et sous les clés de la Douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
30 dec 31, Vieille Levée.

CAFE DE LA HAVANE—140 sacs, à vendre par B. VALLS,
8 dec 37 Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,
8 dec 37, Commune.

EN déchargement du navire Massachusetts de Bordeaux
75 barriques vin rouge St-Estèphe.
50 do do St-Julien,
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
8 dec 85 et 87, rue St Louis

EN déchargement du brick Fresto, de Bordeaux
200 caisses vin rouge St Julien;
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
8 dec 85 et 87, rue St Louis.

EN débarquement du brick San Giovanni, de Gênes, 600 caisses vermicelle extra; 400 do macaroni, 900 paniers huile, bouteilles de 24 onces, etc; 10 do demi-bouteilles, 60 barriques vin rouge de Sicile; 4 caisses anchois, 2 do saucissons; 4 meules fromage de Parmesan; 100 paniers figues sèches de Naples; 3 caisses citrons confits; 10 estagnons eau de fleur d'oranger, 150 caisses citrons de Gênes, 30 tables de marbre, 4 baignoires en marbre, 100 mortiers do, 2 caisses pistaches pour les confiseurs.
A vendre par D. LANATA,
8dec 9 & 10, Jefferson.

Vermicelle et Macaroni.

200 caisses vermicelle et macaroni en déchargement du brick Giuditta, de Gênes, et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
8 dec 27 rue St Louis

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—965 caisses actuellement en déchargement des navires Nashua, Alabina et Nestoreas, à vendre par G. W. DUNBAR,
7 dec 30, rue Douane

A VENDRE en débarquement du navire Emblem;
300 caisses eau de fleurs d'orangers triple,
30 estagnons do do do
20 cuveaux fromage de Gruyère.
8 Fromages tête de More,
40 corbeilles vermicelle et macaroni.
25 caisses figues sèches de Salamanca.
25 barriques vin rouge Bonifort.
100 mortiers en marbre, diverses grandeurs.
1 jarre contenant 50 boîtes dattes fraîches.
Par ANT. GIRAUD.
6dec—6f 46, Vieille Levée.

EAU DE VIE & ABSYNTHE, ayant droit à l'exportation—380 caisses absynthe, de la marque Sauvagon, Bruneton & Co;
16 quarts eau de vie, 4me preuve, à vendre par POUGET FILS.
26nov 19, rue Conti, entre Chartres & Levée

NOUVELLEMENT reçu—40 meules Gruyère, 100 litres lentilles françaises, 500 liv. saucisson, 60 douzaines Neufchatel, 26 barils vin blanc, 30 barriques vin vieux et un assortiment de comestibles pour famille. JEAN FISSE,
24 nov Enc. St-Pierre et Royale.

Rare occasion

REÇU par le navire Ferrière, du Havre, 1 caisse cachemire brodé grande nouveauté, à vendre à 25 cents la yarde, par U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge,
29 nov entre les deux marchés, sur la levée

Damassé—Damassé.

ETOFFES damassées pour rideaux, nuances et couleurs assorties, article supérieur à 35 cents la yarde, chez U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge,
29 nov entre les deux marchés, sur la Levée

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—
MOSELLE 5 caisses vin Winningen 1846.
do 5 do do Brauneberg.
do 5 do do Scharzberg 1842.
HOCK 5 do do Erback 1846.
do 5 do do Oberlackberg 1846.
do 5 do do Marcobrunn 1834.
do 5 do do Johannesberg do.
do 5 do do Sparkling Moselle 1834.
do Sparkling Ehrenbreit, à vendre par A. DELAMARE,
5 dec 86, rue St-Louis.

Couvertures.

25 Balles couvertures de laine de 3 à 10 points, couvertures pour enfants et flanelles unies et croisées, à vendre par F HONOLD,
4 déc—6 34 rue Royale

COUVERTURES de Gravier—45 balles en débarquement du navire Lagrange, 46 do do do Rambola, à vendre à prix réduit, par
5 dec H. DE GOER & RIPPLARD.

CHAMPAGNE—130 paniers vin de Champagne, à bord du navire Austerlitz, à vendre par COURVOISIER & Co,
27nov enc Royale et Orléans

FRUITS AU JUS—35 caisses fruits au jus, en grandes et demi-bouteilles, à vendre par COURVOISIER & CO,
27nov enc Royale & Orleans

VINS—3 quarts de barriques Porto supérieur [illegible] Oporto, à [illegible] McDOWELL & PECK,
8 [illegible] rue Gravier

EAU DE VIE DE COGNAC—[illegible]
[illegible] LE GOER & RIPPLARD,
[illegible] rue St-Louis

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

MARDI, 11 Décembre 1849.

LA FAVORITE,

Grand opéra en 3 actes, de Donizetti.

On commencera à 7½ heures.

Au premier jour,

LE VAL D'ANDORE,

Opéra nouveau en trois actes.

Théatre Américain.

LA SIGNORA CIOCCA a l'honneur d'informer les citoyens de la Nouvelle-Orléans, que son premier bénéfice dans cette ville est fixé à mercredi soir, 12 décembre, et elle espère que le choix des pièces représentées en cette occasion satisfera le public. Le spectacle se composera du grand ballet la SYLPHIDE, le ballet comique LA FLUTE MAGIQUE et le pas LA GITANA. Cette représentation étant la dernière de la signora CIOCCA à la Nouvelle Orléans, elle espère que ses efforts pour plaire au public lui attireront son patronage en cette occasion.

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, propriétaire
WHITLOCK, directeur

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables.
16 oct—1y

SALLE DE BAL D'ORLEANS.

A LOUER pour la saison, à des conditions avantageuses, en s'adressant immédiatement à COURVOISIER & Co,
2 nov enc Royale et Orléans

VOLE—Il a été volé de chez le soussigné, à l'encoignure des rues Marais et St-Philippe, une bourse rouge qui contenait $240 dont $80 en billets de banque et un check sur la banque de l'Etat, par A. Chiapella de $100, plus un billet de M. R. Grandmont de $255 et quelques vieux billets de loterie. Une récompense libérale sera donnée à celui qui fera connaître le voleur ou rapportera les objets à HENRY TRAIN.
Bureau, rue Condé, entre Dumaine et St Philippe près du juge Derbès.
Le paiement du check a été arrêté.
8 dec—3

MAGASIN DE TAPISSIER.

RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

Pour cause de maladie.

A VENDRE pour cause de maladie, un fond de magasin de tapissier bien achalandé et pourvu de marchandises et ustensiles nécessaires pour tout ce qui concerne cette partie. Les conditions seront avantageuses. S'adresser rue Conti, No 48.
8 dec—15

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé.
Surplus de 200,000 en réserve.

JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président.

ASSURANCES contre l'incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, à des taux réglés et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 31, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

WHITE-HALL.
No. 44, RUE ST-LOUIS,
SALON D'HUITRES, CAFE, &c. &c

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon renfermant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendantes à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de rendez-vous seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de rendez-vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse.

Nous n'emploierons que des garçons de table polis et prévenants. Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que si son concours nous est acquis, nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour ajouter encore à notre bien-être et à l'élégance dont nous nous proposons d'honorer de les personnes qui daigneront nous faire leurs visites.
24 nov B. VIOSCA & Co.

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS.
N. BRADNER SMITH,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
No 89, rue Gravier (au l'remier.

OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, rx4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, rx4.
Do unis do do do rx4
Do blancs do do brodés, orange écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessus, 8x4
Do barège brodé, rx4
Do cachemire tout laine et imprimé, 8x4.
Echarpes, crêpe de Canton, brodés et damassés—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, pointe des Indes—Rouge satin blanc brodés extra riche—Satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes, ciré, couleurs, coton écru, do blanc, chemise à raies, jeans à raies, mexicain à carreaux et à fleurs, coton à raies de fantaisie pour le commerce du Sud, toile à raies des Indes, Cambric, Chambray, denims à raies, toile d'Assou, colombiens à fleurs, foulards assortis.
13nov—3m

Soieries et Cachemires.

REÇU par les derniers arrivages, les articles suivants:

SOIERIES EN COULEUR.

Pouls de soie glacé uni— Gros Grains, de toutes couleurs.
Pouls de soie à raies— Satin à la Reine, uni,
Do do broché, Do do broché,
Do do damassé, Armures de toutes nuances,
Isabelle, nouveau genre—Gros de Naples fantaisie, Gros de Naples, couleur fantaisie—Satins et moires Florences, Marcelines.

SOIERIES NOIRES.

Gros Grain damassé, Levantine uni,
Do do à raies et à carreaux, Pouls cuite uni,
Do do broché et uni, Italien do,
Satin à la Reine, Serges,

CACHEMIRES.

Couleurs claires unies, noire do, do à la mode, à carreaux do, broches de toutes couleurs, Bandanos unis et à damiers, cachemires d'Ecosse, Bombazines de toutes les couleurs, alpacas de do.
Aussi:—Mouchoirs batiste, cols do, mantelets do, manteaux, schals, valenciennes, bandes brodées, voilettes, gants, manteaux de lits.
Ces marchandises étant toutes d'importation directe pourront être vendues à des prix libéraux
3 dec D. H. HOLMES,
Rue Canal, entre Bourbon et Dauphine.

Aux Constructeurs de Machines, Ingénieurs et Plombiers.

J. W. METCALF, manufacturier à New York, vient d'ouvrir un magasin au No 41, rue Poydras, encoignure Foucher, où il aura toujours en main un grand assortiment des articles suivants:
Robinets à levier (dit Bibb).
Robinets à vapeur, avec connection simple et double.
Robinets à jauger.
Do do du Mississipi,
Robinets doubles (*dits Sanguine*) de 1 à 3 pouces pour les sucreries et distilleries.
Robinets à huile et récipients à huile.
Robinets cylindriques.
Robinets pour mettre les liquides en bouteilles, vin, bière, etc.
Le plus grand assortiment de l'Est et de l'Ouest comprenant robinets à levier, dits Bibb et robinets de tout genre et convenables pour les plombiers.
23 nov—30 vac

Ouverture de Marchandises d'Hiver.

MESSIEURS E. VALMONT & CO., No 30, rue du Canal, Nlle-Orléans, ont l'honneur d'avertir le public qu'ils viennent de recevoir par tous les navires venant d'Europe, un magnifique assortiment de soieries, noires, changeantes, unies et brochées, cachemires à la reine, unis et imprimés, nouveautés riches, broderies, dentelle noire et blanche, velours de laine, mouchoirs et cravates batiste, en soie de laine, linon et batiste à vignettes, broderies, etc., nouveaux en châles, écharpes, manteaux, mantelets, etc. Aussi un grand assortiment de marchandises du pays qui seront vendues à des prix très bas.

Couvertures françaises.

En outre, le plus bel assortiment de couvertures françaises qu'il y ait en ville, variant en grandeur et qualité, depuis la plus commune jusqu'à la plus belle couverture de berceau fines françaises.
19 nov E. VALMONT & CO. No 30, rue du Canal.

A LOUER.—Une maison à étage, briquetée entre poteaux, avec un grand jardin fruitier, etc., située sur le chemin du Bayou, et faisant face au bayou St Jean, entre les rues Dufossat et St Philippe. S'adresser à l'encoignure des rues Cirque et Girod.
8 dec—5 P. BOISSEAU.

A VENDRE—Une maison en brique à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 36 pieds de face par 100 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES ODIER & Co,
6 dec—15f 98, rue de la Commune.

A VENDRE—Une maison en bois située rue Mandeville, entre les rues Moreau et Victoire. Le lot mesure environ 31 pieds de face par 85 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES ODIER & Co,
6 dec—15f 98, rue Commune.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

ATENCION!

En conformidad al articulo 13, seccion 3a de su reglamento, la Compañia se reunirá en asamblea general, en la sala de armas sita calle Dumain, No. 14, el viernes próximo, 14 del corriente, á las cinco en punto de la tarde.

Se recomienda tanto a los miembros activos como a los honorarios sean exactos a la hora citada.

De orden del capitan.

CAYETANO PACHE,
diciembre 10. Sargento 1o.

DIVERS—45 paniers de liqueurs au jus, 2 do 300 [illegible] champagne; 4 do 300 [illegible] et 300 demi [illegible] 3 do de [illegible] DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
14 nov 25 rue Natchez